



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 7 octobre 2025

Nous avons participé à cette Formation Spécialisée (FS) dans une ambiance sonore pour le moins compliquée pour les distanciels qui ont subi de longs moments pendant lesquels la réunion était complètement inaudible. Nous avons dû jongler entre les différentes solutions de web conférences et fini en audio. Malgré ces conditions déplorable, en dépit de la présence de l'un d'entre nous sur place, nous allons malgré tout tenter de vous faire un compte rendu à la hauteur de vos attentes.

Nous avons rappelé dans notre déclaration liminaire les fortes mobilisations sociales récentes, qui expriment le refus devenu majoritaire que notre pays devienne un Eldorado pour milliardaires et avons rappelé les revendications de l'intersyndicale.

Nous avons également dénoncé l'inadmissible répression policière subie par les syndicalistes, et en particulier celle dont notre camarade de Haute Garonne a été la victime, répression qui l'a conduit aux urgences.

Suivi des points précédents

Après le traditionnel vote d'approbation des Procès Verbaux des réunions précédentes, nous avons traité le suivi des sujets abordés lors de ces instances. Ce sont des sujets souvent récurrents concernant principalement les questions bâtimentaires. Certains établissements ont trop chaud l'été, froid en hiver, connaissent des problèmes de luminosité, d'accès handicapés... Dans cette liste, comme dans beaucoup de sujets traités en FS, le site de la rue St Hypolite se taille la part du Lyon. Vous pouvez vous rapprocher de nous pour en savoir plus sur les équipements qui vous concernent, comme pour le refroidisseur à Grenoble sur lequel nous sommes revenus.

Un autre sujet en cours concernait les fréquences des visites médicales selon les postes et leurs particularités : site de Meyzieu, travail en équipe... Entre l'étalement des visites et la pénurie de médecins de prévention, nous ne pouvons que déplorer la baisse continue de qualité du suivi médical des agents.

Budget

Nous avons ensuite examiné le budget de fin d'année en essayant toujours de prioriser les dépenses qui ont un réel impact sur la vie des agents, tout en évitant que des dépenses qui relèvent à priori du budget de fonctionnement ne soient pas imputées sur celui de la FS déjà bien maigre. La direction nous a répondu sur ce sujet qu'elle comprenait le principe, mais qu'il valait mieux le tordre en fin d'année pour utiliser l'intégralité du budget. La question de fond devient une question de fonds quand arrive décembre.

Nous avons demandé une formation pour la prise en compte des handicaps invisibles. Il n'en a pas été trouvé pour cette année mais la direction nous propose une formation "sensibilisation à la santé mentale » sous forme de jeu sur Lyon, ce qui nous semble aller dans le bon sens.

Site Guichard

Le point suivant était dédié au projet de rénovation du site Guichard de Clermont-Ferrand. Le projet initial de 17M€ a été rejeté par la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) au motif que la densité finale ne correspondait pas à la norme actuelle (16m²/agent) malgré l'accueil des services de la DDFIP 63 actuellement hébergés sur le site Parlette. La direction affirme cependant ne pas abandonner l'idée de regrouper à Guichard l'ensemble des agents de la DISI, avec un volume de travaux revu à la baisse. La difficulté étant de faire admettre à la DIE que des m² resteront en friche (tout ou partie de l'éditique) et ne doivent donc pas être pris en compte dans le calcul de densité.

Visites de sites

Au paragraphe « visite de site » par la FS, il a été collectivement décidé de rencontrer les CID des deux Savoie, si possible avant la fin de l'année.

Résultats de l'Observatoire Interne

Nous passons ensuite à l'étude des résultats de l'Observatoire interne. Mis à part les résultats totalement illisibles (graphiques sans légende associée) ce que nous en tirons surtout est une grande lassitude des collègues devant ce type de sondages comme le montre le faible taux de participation. Pour ceux qui ont répondu, nous sentons que les agents sont désabusés, ne maîtrisant pas les orientations de leur administration.

Bilan du télétravail

Le bilan télétravail (TT) montre une satisfaction générale des demandes avec cependant de fortes disparités quand au volume de TT entre services équivalents. 86 % des refus, même s'ils sont peu nombreux, sont tout à fait subjectifs : faible autonomie du demandeur ou incompatibilité avec le fonctionnement du service. Par ailleurs, suite à un refus oral du chef de service, les agents se censurent souvent lors de leur demande de TT. Nous vous conseillons de déposer votre demande dans SIRHIUS afin que vos droits soient mieux pris en compte et que les refus soient visibles.

Points divers

Nous avons demandé comment s'effectuait le remplacement des départs sur la liste de la commission médicale. Le directeur nous a répondu que seul les collègues qui s'étaient portés candidats aux élections pouvaient siéger. Si nous devons en rester là, nous déplorerions ces nouvelles dispositions, beaucoup moins souples que celles qui étaient pratiquées par les Commissions de réforme.

Vos représentants à cette FS : Sylvie Marcel, Assma Boukhris, Olivier Delemar ainsi que les experts Michel Celsio et Laurent Guiboud-Ribaud-Blondin.